

Plan de travail pour le 11/06

Attention, lorsque votre enfant est dirigé vers un site internet, il est conseillé de ne pas le laisser seul pour naviguer.

1 Rituel - Souviens-toi

① **Conjugu**e le verbe vouloir au présent de l'indicatif, au futur et à l'imparfait.

② **Problème**

Anne a effectué le tour de la cour à vélo en 1 h 05 min. Manon a mis 10 minutes de moins.
Combien de temps Manon a-t-elle mis pour faire le tour de la cour ?

③ **Problème**

Mathis va 4 fois par semaine à la piscine. A chaque fois, il nage pendant 30 minutes.
Combien de temps nage-t-il par semaine ? Donne la réponse en minutes puis en heure et minutes.

2 Français - Conjugaison le passé composé

a. Rappel de la leçon

- **Vrai ou faux ?**

Le passé composé est un temps du passé.

Le passé composé se forme toujours avec l'auxiliaire *avoir*.

Au passé composé, les auxiliaires *être* et *avoir* se conjuguent au passé.

Au passé composé le verbe est composé d'un auxiliaire et d'un participe passé.

(Cet exercice peut être fait à l'oral.)

- **Conjugu**e l'auxiliaire entre parenthèses pour former le passé composé.

Tu (*être*) monté par l'ascenseur.

Le printemps (*être*) arrivé.

Ils (*avoir*) acheté une maison.

(Cet exercice peut être fait à l'oral.)

- **Relis** la leçon page 86 de ton manuel.

B. Exercices

- **Exercice 1**

Recopie les verbes au passé composé.

1. J'ai cuisiné longtemps.
2. Ces enfants sont calmes.
3. L'eau s'est écoulée lentement.
4. Il a neigé.
5. Tu as mal à la tête.

- **Exercice 2**

Exercice n° 3 p 85 du manuel Interlignes

- **Exercice 3** (pour ceux qui avait l'habitude de faire l'itinéraire B en classe)

Exercice n° 7 p 85

3 Mathématiques- Grandeurs et mesures les mesures de contenances

a. Rappel de la notion

- **Vrai ou faux ?**

Une bouteille de 33 cL contient plus de liquide qu'une bouteille d'1 L.

On mesure la contenance d'un biberon en cl.

Un verre de 10 cL peut contenir la même quantité qu'un verre de 1 dL.

- **Relire** la leçon p 78.

- Rappel du tableau de conversion

Unités de contenance		
L	dL	cL
1	0	0

B. Exercices

Exercices 3 et 5 p 79 du manuel A portée de maths.

Bonus pour ceux qui le souhaitent : exercice 7 p 79

4 EMC Permis piéton

Aujourd'hui nous allons voir comment faire pour traverser.

- **Regardez** les épisodes 11 à 13 de la série *Rue Tom et Lila* en cliquant sur le lien ci-dessous :
<http://www.education-securite-routiere.fr/spip.php?article190>
- **Lisez** les pages ci-dessous du livret « Permis piéton » et reprenez les points signalés par la bulle « à retenir ».
- **Entraînez-vous** en cliquant sur les liens ci-dessous :
<http://www.mobilipass.fr/une-rue-a-traverser.htm>
<https://www.prevention-maif.fr/deroule-permis-pieton/quiz-permis-pieton/>

LES PASSAGES PIÉTONS

POUR TRAVERSER, COMMENT FAIRE ?

EN VILLE, TU TRAVERSES TOUJOURS SUR LES PASSAGES PIÉTONS.
Il y a toujours un passage piétons pas très loin de toi, mais, rappelle-toi, c'est une zone que tu partages avec les véhicules.

À RETENIR

POUR TRAVERSER, RESPECTE BIEN CETTE MÉTHODE :

- vérifie que tu vois bien et que tu es vu par les conducteurs ;
- s'il y a des feux tricolores, attends que le bonhomme soit vert.

TU DOIS DÉCIDER À QUEL MOMENT TU VAS POUVOIR TRAVERSER :

- regarde et écoute tout autour de toi pour savoir si des véhicules arrivent ;
- tourne la tête à gauche, à droite, et encore à gauche ;
- attends que tous les véhicules soient arrêtés ;
- lorsque tu es sûr de pouvoir traverser en sécurité, traverse, sinon attends.

PENDANT QUE TU TRAVERSES :

- n'oublie pas que tu es sur une zone à risques ;
- ne quitte pas les véhicules des yeux ;
- fais attention à tous les bruits, ne cours pas.

Attention lorsqu'un véhicule gros gabarit est arrêté, tu dois toujours regarder derrière avant de traverser pour vérifier qu'un deux roues motorisés ou un vélo ne remonte pas les files.

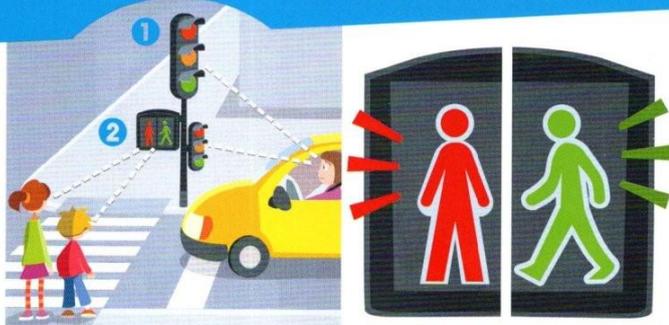
Pour que le conducteur de la voiture jaune comprenne que tu veux traverser, il faut d'abord qu'il te voie !

« N'oublie jamais que si tu es caché par un véhicule à l'arrêt, les conducteurs ne peuvent pas te voir. »



LES PIÈGES DU BONHOMME VERT

Même si le bonhomme est vert, un véhicule peut surgir. Tu n'es jamais en totale sécurité.



- 1 Les feux rouge, orange et vert, c'est pour les conducteurs.
- 2 Les bonshommes, c'est pour les piétons.

Tu ne traverses pas.

Si tous les véhicules sont arrêtés, tu vas peut-être pouvoir traverser... C'est à toi de décider.

Les feux peuvent aussi être sonores. Si tu es malvoyant ou non-voyant et que tu as un bip, utilise-le. Si le feu est sonore, écoute-le, c'est à toi de passer.

AVANT DE TRAVERSER :

- vérifie que tu vois bien et que tu es vu ;
- aux feux tricolores, attends que le bonhomme soit vert.

AU MOMENT DE TRAVERSER :

- regarde et écoute tout autour de toi ;
- tourne la tête à gauche, à droite et encore à gauche ;
- vérifie que tous les véhicules sont arrêtés ;
- traverse si tu es sûr, sinon attends.

PENDANT QUE TU TRAVERSES :

- n'oublie pas que tu es sur une zone à risques ;
- ne quitte pas les véhicules des yeux ;
- fais attention à tous les bruits et ne porte pas de casque audio ;
- ne cours pas.

À RETENIR



Un passage piétons, ce n'est pas un mur. Rien n'empêche vraiment un conducteur de passer.



Dans un carrefour, si une flèche orange s'allume, les conducteurs ont le droit de tourner. Ils risquent d'oublier les piétons.



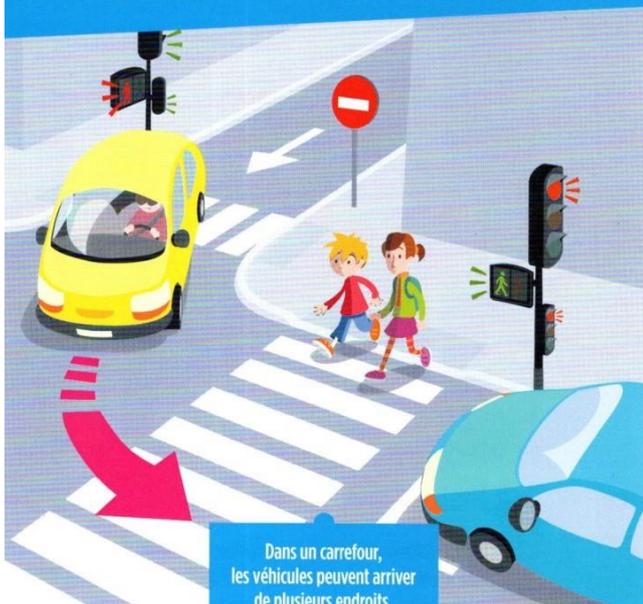
Un véhicule d'urgence (gendarmarie, police, pompiers, SAMU...) a le droit de passer au feu rouge.



« Dès que tu entends ou vois une sirène, concentre-toi pour savoir si elle se rapproche. Reste sur le trottoir ou rejoins-le. »

LES AUTRES RISQUES AUX PASSAGES PIÉTONS

Traverser, c'est toujours dangereux. Parfois les véhicules arrivent par surprise du côté que tu n'avais pas surveillé.



Dans un carrefour, les véhicules peuvent arriver de plusieurs endroits.

À RETENIR

- Pour traverser, regarde autour de toi :
- traverse éventuellement en deux fois, comme si tu traversais deux rues l'une après l'autre ;
 - sois attentif quand tu traverses une voie de bus, une bande cyclable ou une voie de tramway.



« Dans certains cas les rues se traversent en deux fois. Tu dois t'arrêter au milieu et faire comme si tu traversais deux rues différentes. »



Sur les bandes cyclables, les vélos ont parfois le droit de rouler dans les deux sens. Dans les voies de bus, les bus ne roulent pas toujours dans le même sens que les voitures.

ET S'IL N'Y A PAS DE PASSAGE PIÉTONS ?

En dehors des villes et des villages, les routes n'ont pas de passages piétons. S'il y a des véhicules au loin, à toi de juger si tu peux traverser en sécurité.

Tu dois être vu et tu dois pouvoir voir le plus loin possible de chaque côté.



“ Mais attention, il y a des véhicules qui roulent vite ! ”

À RETENIR

Quand il n'y a pas de passages piétons :
- choisis les endroits où tu peux être bien visible et où tu peux voir de loin de chaque côté ;
- ne traverse pas dans les virages ou les sommets de côtes ;
- traverse perpendiculairement à la circulation.



Traverse perpendiculairement à la route car c'est le chemin le plus court pour aller de l'autre côté de la chaussée.



Si tu veux rejoindre l'angle opposé d'un carrefour, traverse en deux fois.



Une fois que tu as choisi l'endroit où tu vas traverser, fais-le rapidement, mais sans courir.

“ Les virages et les sommets de côte sont des zones à risques. Ne traverse pas car les conducteurs ne pourront te voir qu'au dernier moment. ”